



OFFRE D'EMPLOI

INSPECTEUR(TRICE) EN URBANISME ET EN ENVIRONNEMENT

SOMMAIRE DE LA FONCTION :

Sous la responsabilité de la directrice générale et greffière-trésorière, l'inspecteur en urbanisme et en environnement est responsable de l'application des règlements en matière d'urbanisme et d'environnement sur l'ensemble du territoire.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS :

- Procède aux inspections pour assurer la conformité des travaux autorisés ainsi que les dossiers des plaintes et requêtes ;
- Procède à la surveillance des cours d'eau et des bandes riveraines;
- Analyse les demandes de permis et certificats ;
- Fait respecter l'application de la réglementation en matière d'urbanisme, d'environnement, de nuisances, de salubrité, Q.2-r.22, etc. ;
- Rédige des avis ainsi que délivrer des constats d'infraction ;
- Prépare les dossiers d'infraction pour la cour municipale ;
- Représente la Municipalité devant les cours municipales et supérieure ;
- Agit en tant qu'inspecteur de voirie, surveillant ;
- Assiste le Service des travaux publics et du génie dans le cadre de projets spéciaux (branchements sanitaires, canalisations de fossés et de ponceaux, etc.) ;
- Assure la garde et la bonne gestion des dossiers relevant de sa fonction ;
- Collabore avec les autres membres du personnel ;
- Assure un bon service aux citoyens.

EXIGENCES :

- Diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en aménagement et urbanisme ou attestation d'études collégiales (A.E.C.) en inspection municipale ou autre formation équivalente ;
- Connaissance du règlement Q2R.22 (règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées) ;
- Connaissance de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) ;
- Connaissance de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) ;
- Permis de conduire classe 5 ;

- Expérience pertinente d'au moins deux (2) ans ;
- Expérience en milieu municipal, un atout.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Horaire de 32.5 heures par semaine réparti sur 4 jours et demi.
- Salaire : échelon 1 : 33,00 \$ à échelon 4 : 38,82 \$ (taux 2024Ins)
- Date d'entrée en fonction : Dès que possible

COMMENT SOUMETTRE SA CANDIDATURE ?

Les personnes intéressées peuvent soumettre leur candidature par la poste ou par courriel à l'attention de monsieur Romain Schwitzer, directeur de l'urbanisme et de l'environnement au plus tard le vendredi 21 mars 2025 :

Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil
5000, rue des Loisirs
Saint-Mathieu-de-Beloeil QC J3G 6X5
Courriel : urbanisme@stmathieudebeloeil.ca